

GDC – GESTION DE CRISE DANS LA TPE



INTRA : dans vos bureaux ou à distance



Formation accessible en entrée et sortie permanente



Ouvert à tout public (personnes en situation de handicap – nous contacter)

Taux de satisfaction :

99,3 %

(4 votes)

98.2 % *

DE CLIENTS SATISFAITS

* sur l'ensemble de nos formations

INFORMATIONS



Participants 2 à 8 personnes



Durée 10 jours / 70h



Plage horaire 8h30 à 12h00
14h00 à 17h30



Intervenants Hervé Lambert
Régine Fischer
Rocco Vecchia



Prix Intra : à partir de 1500 €/j
Cout global : 15 000 € HT
Inter : 1 875 € HT / pers

Ce prix inclut les frais de dossier, l'ingénierie pédagogique et la gestion du système documentaire Qualiopi.

Intra : conçues spécifiquement pour et sont limitées aux employés d'une seule organisation.

Inter : ouvertes à des participants provenant de différentes organisations.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nous allons vous apprendre à anticiper et à prévenir les crises dans votre entreprise :

- Comprendre les différents types de crises auxquelles les TPE sont confrontés.
- Acquérir des compétences pour gérer efficacement une crise en temps réel.
- Maîtriser les techniques de communication de crise pour maintenir la confiance des parties prenantes.
- Savoir mettre en place des plans de récupération après la crise.
- Gérer une crise avec des ressources limitées de manière efficiente.

PRE-REQUIS

- Aucune connaissance préalable spécifique requise.
- Être dirigeant ou gestionnaire au sein d'une Très Petite Entreprise (TPE).
- Une compréhension de base de l'environnement et des opérations de votre entreprise serait bénéfique.

PUBLIC CONCERNE

- Dirigeants de Très Petites Entreprises (TPE).
- Entrepreneurs individuels.
- Gestionnaires et responsables au sein des TPE.
- Toute personne souhaitant développer des compétences en gestion de crise adaptées aux TPE.
- Accessibilité possible aux personnes en situation de handicap sous condition d'étude et d'acceptation de votre dossier par nos services experts

LIEUX ET DATES

- Formation accessible en entrée et sortie permanente.
- Les démarrages ou fins de périodes de formation peuvent être planifiés tout au long de l'année civile, sans dates prédéterminées à l'avance.
- Possibilité de dispenser la formation en INTRA: dans vos locaux ou à distance.
- Délai d'accès de 10 jours à partir de la signature de la convention et/ou de l'accord de financement de l'OPCO

METHODES MOBILISEES

- Participation active aux sessions théoriques et discussions.
- Études de cas pratiques pour appliquer les concepts appris.
- Exercices de simulation de crise pour mettre en pratique les compétences de gestion de crise.
- Élaboration de plans de gestion de crise adaptés à leur TPE.
- Présentation d'une communication de crise.
- Échanges d'expériences et de bonnes pratiques avec les autres participants.

MATERIEL UTILE

- Ordinateur portable équipé d'une Webcam
- Une connexion internet
- Application ZOOM ou TEAMS

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel ou en groupe
- Formation accessible en ligne
- Assistance téléphonique après la formation
- Vidéoprojecteur, PowerPoint, paperboard

CONTEXTE

La capacité à gérer les crises est un enjeu essentiel pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Cependant, dans le cas des Très Petites Entreprises (TPE), les problématiques et les impératifs de la gestion de crise prennent une dimension particulière. Les TPE, en raison de leur taille réduite en termes d'effectif et de ressources, sont souvent plus vulnérables aux crises et aux chocs externes.

Dans ce contexte, la formation sur la gestion de crise dans les TPE se révèle cruciale. Elle vise à doter les dirigeants de ces petites structures des compétences nécessaires pour anticiper, gérer et surmonter les crises qui peuvent surgir à tout moment. Les TPE sont confrontés à une variété de situations de crise, qu'il s'agisse de problèmes financiers, de perturbations opérationnelles, de conflits internes ou de problèmes liés à la concurrence.

Cette formation s'adresse principalement aux dirigeants de TPE, aux entrepreneurs individuels et aux gestionnaires de ces petites structures. Elle est conçue pour les aider à développer une compréhension approfondie des mécanismes de la gestion de crise et à acquérir les compétences pratiques nécessaires pour faire face aux situations d'urgence.

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 - Introduction à la Gestion de Crise

- Comprendre les enjeux de la gestion de crise pour les TPE.
- Identification des différents types de crises.
- Étude de cas : Analyse des crises passées dans les TPE.

Jour 2 - Préparation à la Crise

- Élaboration d'un plan de gestion de crise adapté à la TPE.
- Mesures préventives pour réduire les vulnérabilités.
- Exercice pratique : Création d'un plan de gestion de crise.

Jour 3 - Gestion de Crise en Temps Réel

- Communication de crise : Les bases de la communication en période de crise.
- Coordination des équipes et prise de décision rapide.
- Exercice pratique : Simulation de gestion d'une crise en temps réel.

Jour 4 - Récupération après la Crise

- Étapes pour se remettre d'une crise et restaurer la normalité des opérations.
- Mise en place de mécanismes d'amélioration continue.
- Étude de cas : Exemples de récupération réussie après une crise.

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 5 - Communication en Période de Crise

- Techniques de communication de crise pour maintenir la confiance des parties prenantes.
- Gestion des médias et des réseaux sociaux en période de crise.
- Exercice pratique : Préparation et présentation d'un plan de communication de crise.

Jour 6 - Utilisation des Ressources Limitées

- Gestion efficace d'une crise avec des ressources limitées.
- Optimisation des ressources internes et externes disponibles.
- Exercice pratique : Allocation des ressources en situation de crise.

Jour 7 - Performance et Profitabilité

- Comment maintenir la performance de l'entreprise pendant une crise.
- Stratégies pour protéger la profitabilité.
- Étude de cas : Analyse de la performance et de la profitabilité pendant une crise.

Jour 8 - Pérennité de l'Entreprise

- Pérennité de l'entreprise en temps de crise.
- Stratégies à long terme pour assurer la continuité des activités.
- Exercice pratique : Élaboration d'un plan de pérennité de l'entreprise.

Jour 9 - Gestion des Conflits Internes

- Identification et résolution des conflits internes en période de crise.
- Maintien de la cohésion de l'équipe.
- Étude de cas : Gestion des conflits dans les TPE.

Jour 10 - Planification et Exercice de Crise

- Révision de l'ensemble du programme.
- Exercice de simulation de crise complet.
- Présentation des plans de gestion de crise par les participants.

Conclusion de la formation et remise des certificats.

Chaque journée de formation sera ponctuée de sessions théoriques, d'études de cas pratiques et d'exercices concrets sur des situations de crise spécifiques à l'entreprise des participants. Cela permettra aux participants d'acquérir une compréhension approfondie de la gestion de crise et de développer des compétences pratiques pour faire face aux défis imprévus tout en préservant la performance, la profitabilité et la pérennité de leur TPE.

A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES

de comprendre, gérer et résoudre les crises des TPE, de planifier des réponses adaptées, de maintenir la performance et la pérennité, et de communiquer efficacement en temps de crise.

LES AVANTAGES DE CETTE OFFRE

- Acquisition de compétences essentielles en gestion de crise adaptées aux TPE.
- Préparation proactive pour faire face aux défis imprévus.
- Amélioration de la capacité à maintenir la performance de l'entreprise pendant une crise.
- Développement de compétences en communication de crise pour maintenir la confiance des parties prenantes.
- Stratégies pour protéger la rentabilité de l'entreprise en période de crise.
- Planification de la pérennité de l'entreprise à long terme.
- Identification et résolution des conflits internes en temps de crise.
- Exercices pratiques et études de cas spécifiques à l'entreprise des participants.
- Remise de certificats attestant de la compétence en gestion de crise.
- Accès à des ressources et à un réseau de professionnels expérimentés en gestion de crise.

MODALITES D'EVALUATION (EN AMONT)

- Un entretien individuel précédera toute inscription
- Questionnaire de pré-évaluation
- Évaluation des connaissances à l'entrée en formation

MODALITES D'EVALUATION (EN AVAL)

- Évaluation des connaissances à la fin de la formation
- Attestation de formation
- Certificat de réalisation

MODALITES DE FORMATION A DISTANCE (FOAD)

- La formation pourra être suivie via la plateforme ZOOM ou TEAM. Le formateur vous indiquera sur quel support la formation sera dispensée.
- Pour pouvoir suivre cette formation dans de bonnes conditions une simple connexion internet et une webcam sont nécessaires.
- En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques
- En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.

LES INTERVERNANTS

Hervé Lambert

Intervenant senior, dirigeant du cabinet ARGOS, spécialisé pour toutes les questions de stratégie et de finance dans les petites entreprises depuis près de 30 ans. Master II et CNAM ITB.

Régine Fischer

Coach certifiée par l'Institut Coaching d'Alsace, Ex-directrice de Mission Locale, avec un réseau étendu dans les collectivités publiques et des compétences en communication, elle met à disposition ses diverses compétences en ingénierie pédagogique et financière. Profil de formatrice avec compétences en direction de business unit.

Yves Lajat

Directeur de C2A, catalyseur d'innovation en optimisation organisationnelle, maintenance industrielle et écologie des déchets, avec une portée internationale en Afrique et Maghreb.

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Notre service d'ingénierie pédagogique et financière mobilise des fonds publics pour trouver les meilleures solutions de financement adaptées à votre projet de formation.
- Nous avons établi une collaboration de longue date avec les OPCO (opérateurs de compétences) afin de faciliter l'accès aux dispositifs de financement prévus par la loi «avenir professionnel».
- Ces dispositifs offrent aux personnes en formation et à leurs entreprises plusieurs options de prise en charge selon les critères spécifiques de chaque OPCO.

Pour de plus amples informations, notre équipe de gestionnaires spécialisés est à votre disposition pour vous guider dans le choix de vos formations et vous accompagner dans les démarches administratives.